

RAPPORT DE FIN DE MANDAT

2020-2021

Vice-présidence académique

Présenté par : Alain Lavoie

Vice-président académique de la FÉÉCUM

Université de Moncton, campus de Moncton

10 mars 2021

REMERCIEMENTS

L'auteur de ce rapport aimerait remercier les employés de la FÉÉCUM pour le support inconditionnel, soit Pierre, Cédric/Marc-Samuel, Raymond et David qui ont permis la réalisation de la plupart des projets entrepris par la vice-présidence académique de la FÉÉCUM. Un grand merci au membre du conseil exécutif soit Émilie, Jaber et Alex qui ont été excellents pour m'épauler dans mes dossiers académiques et dans mes projets personnels.

Un remerciement spécial est offert aux alliés importants des étudiant(e)s soit le recteur, Dr Denis Prud'homme, Gilles Roy (VRER), Elizabeth Dawes (VRER), l'équipe de l'ABBPUM, le conseil administratif de la FÉÉCUM et les vice-présidences académiques des associations qui m'ont énormément aidé dans mes dossiers. Un autre merci spécial aux sénateurs académiques étudiants (Pascale et Francis) qui ont défendu les droits étudiants auprès de différentes instances.

Finalement, en gros, merci à tous les conseils et à toutes les associations étudiants qui œuvrent à assurer la plus belle expérience étudiante. À toutes les personnes étudiantes, bravo pour votre persévérance avec cette année particulière. Vous avez su, de façon indirecte, améliorer l'expérience académique de toutes et tous.

TABLES DES MATIÈRES

<u>Remerciement</u>	2
<u>Introduction</u>	3
<u>Pouvoirs et responsabilités</u>	4
<u>Changements sur le plan académique</u>	5
<u>Campagne sur les droits étudiants/modèle de plainte</u>	6
<u>L'évaluation de l'enseignement</u>	7
<u>Autres dossiers</u>	8
<u>Conclusion</u>	9

INTRODUCTION

Dans ce rapport, il sera question des principaux dossiers du poste de la vice-présidence académique de la FÉÉCUM au courant de l'année 2020- 2021. Certains dossiers relèvent de comités spécifiques tandis que d'autres relèvent de projets personnels. L'étendue de l'activité des comités dont la vice-présidence académique siège ainsi que la fréquence des réunions n'est pas mentionnée dans ce rapport.

POUVOIRS ET RESPONSABILITÉS

En vertu de la Constitution de la FÉÉCUM, qui dicte les pouvoirs et les devoirs des dirigeantes et dirigeants de la Fédération, la vice-présidence académique :

- a) siège au Sénat académique de l'Université de Moncton en tant que représentante des étudiants et étudiantes du Campus universitaire de Moncton ;
- b) a la responsabilité des relations académiques entre l'Université de Moncton et la Fédération;
- c) a la responsabilité devant le conseil d'administration de la Fédération des activités académiques relevant de la Fédération ;
- d) a droit de s'informer du fonctionnement de toute commission ou comité de la Fédération relatif au secteur académique ;
- e) se rapporte directement à la présidence et est redevable de ses activités auprès du conseil d'administration, qu'elle informe de ses activités ;
- f) siège au comité d'appel de l'Université de Moncton en tant que représentante des étudiants et des étudiantes du Campus universitaire de Moncton ;
- g) doit se présenter pour se faire élire au Bureau de direction du Sénat académique de l'Université de Moncton en tant que représentante des étudiants et des étudiantes du Campus universitaire de Moncton.
- h) est responsable des modifications, de la mise en œuvre et du respect de la Charte des droits et des responsabilités des étudiants et étudiantes.

CHANGEMENTS SUR LE PLAN ACADÉMIQUE

Le début de mon mandat a débuté brusquement suite à l'annonce d'une pandémie mondiale et l'arrêt des cours. Les objectifs de mon mandat se sont alors réorientés vers des dossiers plus urgents. Donc, après deux semaines sans cours, l'Université de Moncton a repris quelques semaines d'enseignement avant la période d'examen qui s'annonçait en ligne. Tout était nouveau pour la communauté universitaire. Plusieurs examens ont été prolongés sur une période d'une journée et les modalités étaient à la discrétion de la professeure ou du professeur. Avec ce changement brusque au milieu du semestre d'hiver, l'Université a permis aux personnes étudiantes de choisir la notation succès/non-succès afin que nous ne soyons pas désavantagés face à cette réalité hors de notre contrôle.

Par la suite, l'Université a décidé d'offrir ces cours presque entièrement à distance pour la session d'automne 2020 à l'exception de certains laboratoires et cours pratiques. Cette décision a demandé beaucoup d'adaptation pour toute la communauté universitaire. Durant l'été, le corps professoral a eu la chance d'assister à de nombreuses formations pour modifier leur pédagogie et leurs examens en conséquence. Les personnes étudiantes ont également eu la chance d'assister à des formations sur les logiciels utilisés. Toutefois, la présence non obligatoire du corps professoral à ces formations et leur liberté sur le plan de l'enseignement et des évaluations a sorti plusieurs failles sur le plan académique. Les personnes étudiantes ont fait face à de nombreux défis que nous n'aurons pas eus auparavant. Donc, plusieurs rajustements sur le plan académique étaient nécessaires afin d'offrir une qualité minimum. Les problèmes étaient similaires et flagrants d'une faculté à un autre. De ces problèmes, nous pouvons retrouver la surcharge, le non-enregistrement des sessions synchrone, les modalités d'examen, le manque d'enseignement ou des cours seulement asynchrones et bien d'autres. De plus, lors des rencontres pendant l'été pour

établir ces critères de base à respecter, ceux-ci étaient seulement encouragés ce qui a laissé beaucoup d'interprétation de certains membres du corps professoral. Je vous explique un critère. « Il est encouragé d'enregistrer les cours synchrones », mais plusieurs ont décidé de ne pas le faire.

La FÉÉCUM a dû agir rapidement et elle a entrepris les démarches nécessaires afin de donner cette qualité minimum sur le plan académique. J'ai adressé ces défis à de nombreuses instances, mais peu semblaient comprendre la gravité de ces problèmes. La session d'automne 2020 fut caractérisée par des suivis interminables aux personnes concernées et de nombreux échanges pour n'aboutir avec aucune action concrète de la part des personnes prenant des décisions. La FÉÉCUM a donc rédigé plusieurs demandes et changements concrets, mais rien ne semblait attirer l'attention de ces personnes. La seule demande respectée fut d'abolir, au Sénat académique, les épreuves par questions minutées et l'impossibilité de revenir en arrière. Il a suffi de faire pression avec des sept propositions concrètes pour avoir au deuxième semestre « un enseignement de qualité minimum ». Après tous ces efforts, l'administration et l'ABPPUM ont accepté certaines de nos propositions. L'enregistrement des cours synchrones, l'utilisation de la plateforme Teams, une livraison de 50% des cours de façon synchrone, le respect de la trame horaire sont maintenant obligatoires dans les cours. Enfin, après de nombreuses tentatives, sans succès, pour ramener la notation succès/non-succès, nous avons réussi à pousser la date de retrait (R) jusqu'au 4 avril pour permettre aux personnes étudiantes de se retirer des cours avec assurance. En gros, plusieurs changements académiques se sont produits au cours de ce mandat.

CAMPAGNE SUR LES DROITS ÉTUDIANTS/ MODÈLE DE PLAINTÉ

En guise de continuation au travail effectué par la vice-présidence académique de 2019-2020, la campagne sur les droits étudiants a encore eu lieu cette année. Cette campagne sur les médias sociaux sert à informer la population étudiante des droits

principaux qui vont les concerner en salle de classe durant leur parcours universitaire. En plus d'informer la population étudiante de ces droits, la campagne a eu certaines nouveautés. La campagne sert aussi à identifier les différentes vice-présidences académiques relevant de chaque faculté/école ainsi qu'identifier quelques autres personnes-ressources. Ces personnes sont les membres étudiants du Sénat académique et les employés de la FÉÉCUM.

Il est sans surprise que la majorité de la population étudiante connaît peu par rapport à leurs droits. Avec des publications simples et compréhensibles résumant nos droits étudiants, nous avons été capables d'atteindre un grand nombre de personnes et je dirais même que nous avons mobilisé et sensibilisé la communauté universitaire à ces droits. Avec les nombreuses plaintes du non-respect des droits étudiants, nous avons clairement remarqué que nos publications ont eu une attention particulière de la part de notre population étudiante. Ensuite, il a été possible d'encadrer ces membres assujettis à ces injustices ainsi que de répondre à leurs questions. D'autant plus, il est possible de constater que cette campagne fut un succès.

Cette année, avec le nombre accru de plainte au sujet des droits étudiants, nous avons mené une campagne de quelques semaines sur la demande de révision de la note finale. À l'aide de plusieurs publications, nous avons été en mesure d'expliquer le pourquoi de faire une demande, le comment et offrir à nos personnes étudiantes, un modèle à remplir pour faire cette demande de révision de la note finale. La FÉÉCUM a aussi été là pour aider tout au long du processus. Les vice-présidences académiques ainsi que les membres des autres associations étudiantes ont aidé à partager les publications de sorte à maximiser la visibilité.

L'ÉVALUATION DE L'ENSEIGNEMENT

L'évaluation des apprentissages est réalisée à chaque fin de semestre pour donner notre appréciation générale de l'enseignement. Toutefois, cette évaluation si pénible à remplir ne permettant pas d'évaluer les réalités des personnes étudiantes, mais nous permettant plutôt de critiquer certains aspects de la personne enseignante a été mise en question par plusieurs intervenants. Cette évaluation ne donnait aucune rétroaction efficace afin d'améliorer la qualité de l'enseignement. Donc, elle a dû être complètement retravaillée afin d'aller chercher ce qu'elle a été conçue pour faire. Un groupe de travail formé de représentants étudiants, doyens, représentants enseignants et administrateurs s'est réuni à quelques reprises afin d'améliorer le sort de cette évaluation. Nous sommes maintenant la phase consultation. De mon côté, j'ai consulté mon conseil d'administration et l'ABPPUM a été consulté par ses représentants enseignants. Je souhaite voir cette évaluation en vigueur à la session d'automne 2021.

AUTRES DOSSIERS

Avec les dossiers principaux mentionnés ci-dessus, j'ai aussi eu l'occasion de travailler avec mon conseil exécutif sur divers dossiers ne touchant pas nécessairement l'aspect académique. En premier lieu, j'ai participé au nouveau partenariat de la FÉÉCUM avec le programme de jeunes en action, un partenariat que je désire poursuivre lors de mon deuxième mandat.

Aussi, il y a la collation des grades qui est un dossier plutôt personnel que je tiens à cœur. Avec la décision du Sénat académique de faire la collation des grades de façon virtuelle, la consultation étudiante sera plus importante que jamais afin que nos personnes finissantes puissent vivre cette belle expérience comme elles le méritent. À l'aide de mes collègues sénateurs étudiants et un autre représentant étudiant, nous allons faire notre possible pour faire entendre nos voix et faire respecter nos demandes.

De plus, notre relation de confiance avec le nouveau recteur nous a permis de réaliser des rencontres mensuelles afin qu'il connaisse nos objectifs et nous aide à les

réussir. Il ne faut toutefois pas oublier le travail conjoint avec l'AÉÉICUM. Grâce à nos efforts collectifs, nous avons eu plusieurs gains sur le plan académique et autres. En fait, nous avons été en mesure d'avoir un siège à la RVD, une instance très consultée pour de nombreuses décisions. Également, la FÉÉCUM et l'AÉÉICUM ont réussi à enlever les intérêts sur les frais de scolarité, enlever le paiement de la résidence pour l'isolement, trouver des emplois d'été et bien plus. Finalement, pour les prochains conseils exécutifs, il est fortement recommandé de poursuivre ces relations de travail.

CONCLUSION

Tout travail effectué cette année est le résultat d'un effort combiné entre plusieurs personnes. Les employés de la FÉÉCUM, les membres de l'exécutif, les membres du conseil d'administration, les membres étudiants du Sénat académique, les membres de la RVD, le VRER et le bureau de direction de l'ABPPUM ont aidé à voir la réalisation des objectifs importants et l'implantation de mesures d'urgence à cause de la situation actuelle. Les changements se font très lentement au sein du monde universitaire, donc il faut s'assurer de bien segmenter le travail si un certain résultat escompté doit avoir lieu durant son mandat. À l'aide des projets réalisés au courant de l'année 2020-2021, la vice-présidence académique s'est assuré d'œuvrer pour une vie étudiante axée sur la qualité de l'enseignement et le respect des droits étudiants. Il me sera important de continuer à militer et d'assurer une vie étudiante axée sur ces deux concepts durant mon deuxième mandat.

Alain Lavoie
Vice-président académique
FÉÉCUM